

# Notes sur quelques changements d'armoiries aux XIIe et XIIIe siècles

Autor(en): **Lesdain, L. Bouly de**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Archives héraldiques suisses = Schweizerisches Archiv für  
Heraldik = Archivio araldico Svizzero**

Band (Jahr): **13 (1899)**

Heft 3

PDF erstellt am: **11.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-745476>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

branche verticale passe derrière un fer de cheval de forme singulièrement altérée, entourant le cœur; le fer a six clous et il porte, à l'extrémité de ses branches horizontales, démesurées, deux bucrânes aux cornes très développées, dont la présence ne s'explique pas (fig. 35). Un cachet de 1535 offre déjà la combinaison du fer et de la croix. Le bas-relief aux portraits est conservé au Musée épigraphique de Genève. (Voy. au sujet des maisons Favre nos *Fragments d'archéologie genevoise*, 3<sup>me</sup> série, pp. 151—159). (A suivre.)

## Notes sur quelques changements d'armoiries aux XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles.

Par L. Bouly de Lesdain.

On croit assez généralement que, dès la fin du XII<sup>e</sup> siècle ou tout au moins dès les premières années du XIII<sup>e</sup>, l'hérédité des armoiries s'était établie d'une manière générale et définitive. L'étude des sceaux démontre cependant que le principe souffrait encore de très nombreuses exceptions. Jusque vers le milieu du XIII<sup>e</sup> siècle, on voit assez souvent les fils abandonner, sans aucun motif apparent, les armes de leur père pour adopter d'autres emblèmes. Nous allons relever ici près de trente familles où se rencontrent de ces changements. Nos recherches n'ont guère porté que sur le Nord de la France; plus étendues, elles eussent peut-être permis de décupler cette liste.

Parmi ces modifications, il en est toutefois un certain nombre dont la cause est bien déterminée, et qui mériteraient de former une catégorie spéciale: ce sont celles qui tiennent à l'acquisition de nouveaux domaines. M. de Barthélemy a bien mis en lumière le caractère plutôt *réel* que *personnel* des armoiries primitives<sup>1</sup>. Attachées moins à la personne qu'au fief, elles suivaient assez souvent celui-ci entre les mains des différentes familles qui venaient à le posséder. Un cadet, en épousant l'héritière, abandonnait ses armes primitives pour adopter celles de son nouveau domaine. Il convient toutefois de se montrer ici très prudent, plus prudent peut-être que le savant archéologue. On ne saurait affirmer que les armoiries nouvellement prises sont celles du nouveau fief, si on n'en rencontre des traces bien certaines antérieurement à l'alliance. Le fait est très rare lorsque celle-ci remonte à la fin du XII<sup>e</sup> ou au commencement du XIII<sup>e</sup> siècle.

Laissant volontairement de côté cet ordre de faits, nous nous attacherons seulement aux changements sans cause apparente. On nous permettra, chemin faisant, un certain nombre de particularités héraldiques sans lieu bien direct avec notre sujet.

<sup>1</sup> *Essai sur l'origine des armoiries féodales*, Poitiers, 1872, in 8°.

**Henri I,**  
Roi de France  
† 1060

**Philippe I,**  
Roi de France  
† 1108

**Louis VI,**  
Roi de France  
† 1137

**Hugues,**  
Comte de Vermandois  
† 1102

**Raoul,**  
Comte de  
Vermandois  
† 1151

**Robert I,**  
Comte de Dreux  
† 1188

**Henri,**  
Evêque d'Orléans  
† 1198

**Robert II,**  
Comte de Dreux  
† 1218

**Robert III,**  
Comte de Dreux  
† 1233

**Louis VII,**  
Roi de France  
† 1180

**Philippe-Auguste,**  
Roi de France  
† 1223

**Louis VIII,**  
Roi de France  
† 1226

**Pierre I,**  
Sire de Courtenay  
† av. 1183

**Pierre II,**  
Sire de  
Courtenay  
† avant 1218

**Marguerite,**  
ép. Henri de  
Vianden  
† apr. 1248

**Baudouin II,**  
Emper. de  
Constantinople  
† 1273

**Philippe,**  
Emper. de  
Constantinople  
† 1285

**Catherine,**  
ép. Charles de  
Valois  
† 1307

**Philippe,**  
Evêque  
de Bauvais  
† 1217

**Mahaut,**  
1<sup>o</sup> Hervé de  
Donzy  
2<sup>o</sup> Guigues IV  
de Forez  
† 1211

**Pierre,**  
Duc de Bretagne  
† 1250

**Jean I,**  
Duc de Bretagne  
† 1286

**Jean II,**  
Duc de Bretagne  
† 1305

**Arthur II,**  
Duc de Bretagne  
† 1312

**Jean III,**  
Duc de Bretagne  
† 1341

**Raoul II,**  
Comte de  
Vermandois  
† apr. 1163

**Elisabeth,**  
ép. Philippe,  
Comte de  
Flandre  
† 1182

**Eléonore,**  
ép. Mathieu III,  
Comte de Beau-  
mont sur Oise  
† entre 1211 et  
1214

La maison de France — ab Jove principium — offre quelques intéressants exemples de ces changements. Un crayon généalogique nous paraît indispensable pour les bien faire comprendre.

Le plus ancien sceau armorié que l'on possède de cette illustre race est celui de Raoul, comte de Vermandois, en 1146; le bouclier, à umbo, semble porter des fasces<sup>1</sup>. On ne connaît aucun sceau de son fils, Raoul II, mais tous nos anciens héraldistes sont d'accord pour lui attribuer un écu *échiqueté d'or et d'azur, au chef d'azur, chargé de trois fleurs de lys d'or*. Aucune trace d'armoiries ne se remarque sur le sceau de sa sœur Elisabeth, première femme de Philippe d'Alsace, comte de Flandre, en 1170<sup>2</sup>. Quant à son autre sœur Eléonore, épouse en quatrième noces de Mathieu III, comte de Beaumont-sur-Oise, on en possède deux sceaux de 1177 et de 1211<sup>3</sup>; le second est muni d'un contre-sceau armorial au lion rampant. Ce sont les armes des Beaumont, qui portaient *d'azur au lion d'or*. Tous deux portent l'image de la titulaire.

Les sceaux de Philippe I, Louis VI, Louis VII, Philippe Auguste, sont tous au type «de majesté»; ils ne nous fournissent donc aucun renseignement sur les insignes qui pouvaient orner l'écu de ces princes. Un sceau équestre de Louis, plus tard Louis VIII, offre en 1214, l'image du prince armé d'un bouclier semé de fleurs de lys; le contre-sceau, armorial, est chargé d'un écu en forme de cœur, également fleurdelysé<sup>4</sup>. Sans étudier ici le délicat problème de l'origine des fleurs de lys, disons seulement que ces insignes apparaissent pour la première fois d'une manière certaine en 1179 sur la dalmatique et les sandales portées par Philippe Auguste à son sacre.

De Robert I, comte de Dreux, on possède un sceau équestre de 1184. Le bouclier ne laisse apercevoir qu'un umbo, mais des traces fort nettes de quadrillé se relèvent sur la cotte d'armes et le tapis de selle<sup>5</sup>. Nos anciens auteurs enseignent qu'il abandonna les fleurs de lys pour adopter les armes de sa femme, Agnès de Braine, mais ils n'apportent aucune preuve à l'appui de cette affirmation<sup>6</sup>. Deux sceaux équestres, avec contre-sceaux armoriaux, de son fils Robert II, en 1202 et 1205, montrent bien visiblement l'écu de Dreux, *échiqueté d'or et d'azur, à la bordure de gueules*<sup>7</sup>. On ne rencontre pas d'armoiries sur les sceaux d'Henri, évêque d'Orléans, en 1193<sup>8</sup>, ni de Philippe, évêque de Beauvais, en 1178 et 1201<sup>9</sup>.

<sup>1</sup> Demay, *Inventaire des sceaux de la Picardie*, N<sup>o</sup> 28.

<sup>2</sup> Demay, *Inventaire des sceaux de la Flandre*, N<sup>o</sup> 140.

<sup>3</sup> Douet d'Arcq, *Sceaux des Archives*, N<sup>os</sup> 1032 et 1053.

<sup>4</sup> Id., *Ibid.*, N<sup>o</sup> 186.

<sup>5</sup> Id., *Ibid.*, N<sup>o</sup> 720.

<sup>6</sup> Du Chesne, *Histoire généalogique de la Maison royale de Dreux*, pp. 1 et 19. Du Bouchet, *Histoire généalogique de la Maison royale de Courtenay*, p. 13. Anselme, *Histoire généalogique de la Maison de France*, T. I, p. 424.

<sup>7</sup> Douet d'Arcq, *Ibid.*, N<sup>os</sup> 721 et 722. — Cf. du Chesne, *Histoire généalogique de la Maison de Dreux*, p. 251.

<sup>8</sup> Douet d'Arcq, *Ibid.*, N<sup>o</sup> 6759.

<sup>9</sup> Id., *Ibid.*, N<sup>os</sup> 6510 et 6511.

La maison de Dreux offre encore un intéressant exemple de changement d'armoiries. Le deuxième fils de Robert II, Pierre, dit Mauclerc, épousa Alix, héritière du duché de Bretagne; il brisa, comme cadet, d'un canton d'hermine. On a soutenu que ce canton était un emprunt fait aux armes de sa femme, mais rien ne permet d'affirmer qu'en 1214, année du mariage, la Bretagne possédât des armoiries fixées. L'échiqueté au canton d'hermine fut gardé par les premiers successeurs de Pierre, Jean I (1250—1286), Jean II (1286—1305) et Arthur II (1305—1312). Jean III l'abandonna en 1318 pour adopter un écu d'hermine plein, qui forma les armes définitives de la Bretagne<sup>1</sup>.

Nous ne connaissons aucun sceau de Pierre I, sire de Courtenay par son mariage avec Elisabeth, fille et héritière de Renaud, seigneur de Courtenay et de Montargis. Du Bouchet en a bien reproduit deux, remontant aux années 1170 et 1177, dans son *Histoire généalogique de la Maison royale de Courtenay*<sup>2</sup>. Mais le graveur a interprété ses modèles avec une fantaisie tellement évidente qu'on ne saurait lui accorder aucune confiance; les écus n'offrent d'ailleurs pas trace d'armoiries. Pour son fils aîné Pierre II, au contraire, on n'en possède pas moins de cinq types, tous équestres, remontant respectivement aux années 1184, 1193, 1205, 1210 et 1213<sup>3</sup>; le plus ancien est muni d'un contre-sceau armorial, les autres de contre-sceau équestres. Tous offrent les armes bien connues: *d'or, à trois tourteaux de gueules*. Un autre sceau, de 1210, équestre avec contre-sceau armorial, a été gravé dans l'ouvrage de du Bouchet<sup>4</sup>; il offre les mêmes armes, mais chargées en abîme d'un écusson fleurdelysé. La seconde femme de Pierre II, Yolande, fille de Baudouin IV, comte de Hainaut, use en 1216 d'un sceaux équestre, avec contre-sceau à l'écu chevronné d'or et de sable du Hainaut<sup>5</sup>. Le second fils de Pierre I, Robert, tige des sires de Champignelles et de Conches, porte en 1232 sur un sceau équestre avec contre-sceau armorial, les mêmes armes que son frère, mais brisées d'un lambel de cinq pendants (d'azur)<sup>6</sup>.

On a dit que Pierre I avait abandonné les armes de France pour adopter celles de la seigneurie de Courtenay<sup>7</sup>. Il faudrait d'abord établir que la première maison de Courtenay possédait des armoiries bien fixées. Nous croyons, jusqu'à preuve contraire, que l'on se trouve ici en présence d'un simple changement d'armoiries sans cause déterminée.

---

<sup>1</sup> *Etudes héraldiques*, par S. de la Nicollière-Teijeiro. *L'hermine*. Vannes, 1894, in 8°. — Cf. *L'hermine et ses origines*, par P. de Lisle du Dréneuc. Vannes, 1893, in 8°.

<sup>2</sup> Preuves, p. 8 et 10.

<sup>3</sup> Douet D'Arcq, *Sceaux des Archives*, Nos 863, 864, 506, 507 et 508. — Cf. du Bouchet, Preuves, pp. 13 à 15.

<sup>4</sup> Preuves p. 14.

<sup>5</sup> Preuves, N° 509. — Une empreinte remontant à 1212 a été gravée dans du Bouchet. Preuves p. 15.

<sup>6</sup> Douet d'Arcq, *Sceaux des Archives*, N° 274.

<sup>7</sup> Du Chesne, *Histoire généalogique de la Maison royale de Dreux*, p. 19. Du Bouchet, *Histoire généalogique de la Maison royale de Courtenay*, p. 13. Anselme, *Histoire généalogique de la Maison de France*, T. I, p. 274.

Pierre II, qui avait épousé Agnès de Nevers, transmit l'écu aux trois tourteaux à ses enfants. Trois de ceux-ci nous retiendront un instant. Mahaut, sa fille, qui succéda au comté de Nevers, fit successivement usage de deux sceaux, l'un en pied, l'autre équestre, que l'on rencontre en 1223 et 1234; tous deux sont munis d'un contre-sceau armorial où figure un écu au lion<sup>1</sup>. Ces armes n'appartiennent à aucun de ses deux maris: le premier, Hervé de Donzy, se sert en 1218 d'un sceau équestre avec contre-sceau armorial chargé d'un écu au chef vairé, et en 1209 d'un sceau armorial dont l'écu porte trois losanges, celui du bas accompagné de deux fleurs de lys<sup>2</sup>. Le deuxième, Guigues V, comte de Forez, porte en 1238, sur un sceau équestre, l'écu *de gueules, au dauphin pâmé d'or*; le contre-sceau est orné d'un dauphin dans le champ<sup>3</sup>. Il est tout-à-fait improbable que Mahaut ait emprunté cet écu à sa famille maternelle, car le sceau équestre de son grand-père, Guillaume IV, comte de Nevers, en 1167, ne présente pas d'armoiries<sup>4</sup>.

Le quatrième fils de Pierre II devint empereur de Constantinople sous le nom de Baudouin II. En 1236, étant encore mineur, il usait d'un sceau armorial, chargé d'un écu au lion<sup>5</sup>; le sceau de 1247, au type de majesté, avec contre-sceau équestre offrant l'image du souverain revêtu des ornements impériaux, n'offre pas trace d'armoiries<sup>6</sup>. Sa femme, Marie de Brienne, use en 1272 d'un sceau au type de majesté, sans contre-sceau, sur lequel on ne rencontre pas non-plus d'armoiries<sup>7</sup>.

On connaît à leur fils Philippe deux sceaux. Le plus ancien remonte à 1263, date antérieure de dix ans à la mort de son père. Il est au type armorial, et porte un écu à la croix cantonnée de quatre besants chargés chacun d'une croisette<sup>8</sup>. Les princes de Tarente, de la première maison d'Anjou, qui succédèrent à son titre, s'armaient *de gueules, à la croix d'or, cantonnée de quatre besants d'argent, chargés chacun d'une croisette de sinople*<sup>9</sup>. En 1282, Philippe, qui avait hérité de sa mère des droits sur le royaume de Jérusalem, usait d'un sceau de majesté avec contre-sceau équestre: sur le bouclier figure la croix potencée cantonnée de quatre croisettes<sup>10</sup>.

Philippe ne laissa qu'une fille, Catherine, mariée à Charles de Valois, fils puîné de Philippe-le-Hardi. Un sceau de 1302 offre son image accostée de

---

<sup>1</sup> Douet d'Arcq, *Sceaux des Archives*, Nos 867 et 868.

<sup>2</sup> Id., *Ibid.*, Nos 865 et 866.

<sup>3</sup> Id., *Ibid.*, N° 869.

<sup>4</sup> Id., *Ibid.*, N° 862.

<sup>5</sup> Demay, *Sceaux de la Flandre*, N° 261.

<sup>6</sup> Douet d'Arcq, *Op. cit.*, N° 11826.

<sup>7</sup> Id., *Ibid.*, N° 11828.

<sup>8</sup> Demay, *Sceaux de la Flandre*, N° 48.

<sup>9</sup> P. Labbe, *Le Blason royal des Armoiries des Roys, Reynes, Dauphins, Fils et Filles de la Maison Royale de France*, p. 33. — Le P. Anselme blasonne: de gueules, à la croix d'or, cantonnée de quatre besants du même, chargés chacun d'une croisette. *Histoire généalogique de la Maison de France*, T. I, p. 484.

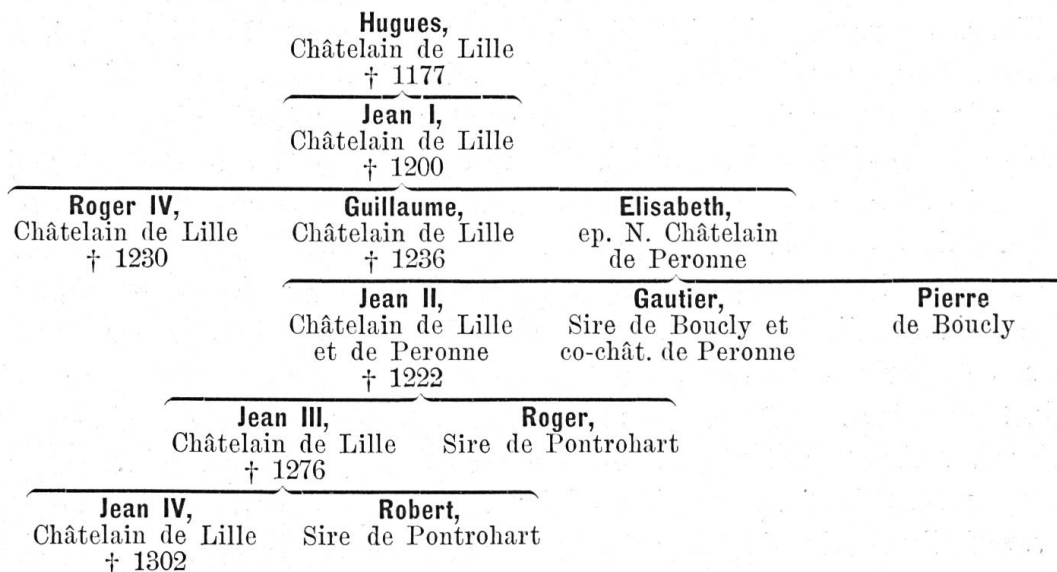
<sup>10</sup> Douet d'Arcq, *Op. cit.*, N° 11829.

l'écu de Valois à dextre et de Jérusalem à senestre; le contre-sceau porte un écu parti des mêmes armes<sup>1</sup>.

Une fille de Pierre II, Marguerite, épousa Henri, comte de Vianden, dans le Luxembourg. Un sceau de 1232 nous montre son effigie, tandis que le contre-sceau porte l'écu aux trois tourteaux<sup>2</sup>. La même année, un sceau équestre de son mari, avec contre-sceau armorial offre un écu chargé d'un écusson en abîme<sup>3</sup>; on voit ses successeurs abandonner ces armes pour porter *de gueules, à la fasce d'argent*<sup>4</sup>.

Si nous revenons maintenant à la branche aînée de la maison de France, nous n'y relevons plus de ces changements d'armoiries. Le second fils de Philippe-Auguste, Philippe, dit Hurepel, comte de Boulogne du chef de sa femme, garda les fleurs de lys, qu'il brisa seulement d'un lambel<sup>5</sup>.

Les châtelains de Lille, dans la Flandre française, apparaissent en 1038; nous ne commencerons toutefois le tableau filiatif suivant qu'avec Hugues, qui tint la châtelainie de 1166 à 1177 environ. Les personnages dont on ne possède point de sceaux n'y figurent pas, non plus d'ailleurs que dans les suivants<sup>6</sup>.



Le chanoine van der Haer, qui écrivait en 1611, vit, dans les archives de l'abbaye de Phalempin, une charte «d'environ l'an 1170» à laquelle pendait le sceau d'Hugues<sup>7</sup>; il a malheureusement négligé de nous en donner la description, et le chartrier de ce monastère est aujourd'hui perdu.

<sup>1</sup> Douet d'Arcq, *Sceaux des Archives*, N° 11830.

<sup>2</sup> Demay, *Sceaux de la Flandre*, N° 260.

<sup>3</sup> Id., *Ibid.*, N° 261.

<sup>4</sup> Id., *Ibid.*, N° 313 à 315; *Sceaux de L'Artois*, N° 77.

<sup>5</sup> Douet d'Arcq, *Sceaux des Archives*, N° 1062.

<sup>6</sup> Les éléments de ce tableau sont empruntés à Leuridan, *Les Châtelains de Lille*, Paris et Lille, 1873, in 8°.

<sup>7</sup> *Les Châtelains de Lille, leur ancien Estat, Office et Famille*, p. 193.

On ne possède aucun renseignement sur le sceau de Jean I. Roger scelle en 1223 d'un sceau équestre avec contre-sceau armorial; l'écu porte trois lions: rien ne permet naturellement d'en deviner les émaux<sup>1</sup>. En 1235, Guillaume, son frère, porte un dextrochère en champ vairé sur un sceau armorial avec contre-sceau de même<sup>2</sup>.

(A suivre.)

## Glasgemälde im alten Schützenhause zu Burgdorf.

Von R. Ochsenbein.

Während in den Kirchen der Umgebung der Stadt Burgdorf ein reicher Schatz von Meisterwerken aus der Blütezeit der Glasmalerei erhalten geblieben ist — wir erinnern uns an die prachtvollen Glasgemälde der Kirchen von Kirchberg, Utzenstorf, Jegenstorf, Hindelbank<sup>3</sup>, Lauperswyl, Sumiswald u. a. — findet sich in der Stadt leider keine Spur mehr jener Zeugen einer kunstliebenden, farbenfrohen Vergangenheit. Doch war in Burgdorf der Sinn für diese Kunst ein reger, wie die prächtigen Burgdorferscheiben der Kirchen von Kirchberg, Lauperswyl, Seeberg, Wengi, Melchenau, Hasle und Heimiswyl beweisen, wie auch, nach dem Niedergange der Glasmalerei, die zahlreich vorhandenen Schiffscheiben von Burgdorfer Bürgern. Die Glasgemälde der Kirche gingen grösstenteils bei einem furchtbaren Hagelwetter am 31. Juli 1708 zu Grunde<sup>4</sup>. Die verschont gebliebenen Überreste wurden 1769 bei einer Renovation „dem Eigennutz geopfert“, bemerkt Aeschlimann in seiner Chronik.

Eine ebenfalls verschwundene Serie von zwölf Glasgemälden befand sich in dem 1575 erbauten ersten Schützenhause der Stadt, das 1782 wegen Bau-fälligkeit abgerissen und zwei Jahre später durch einen Neubau ersetzt wurde. Bei diesem Anlass werden wohl diese Scheiben verschwunden sein. Überreste sollen zwar noch im Anfange dieses Jahrhunderts vorhanden gewesen sein, sind aber verschollen. Als einzige Erinnerung an diese Scheibenserie findet sich in einer handschriftlichen Chronik von Burgdorf aus der zweiten Hälfte des vorigen Jahrhunderts eine Beschreibung, die es verdient, der Vergessenheit entrissen zu werden, da sie genauen Aufschluss über die Glasgemälde giebt. Diese zwölf Scheiben wurden in den Jahren 1609 bis 1646 gestiftet, gehörten also der Periode des Niedergangs der einst in unsern Landen so herrlich blühenden Kunst an, ihr Verlust ist aber dennoch zu bedauern. Das genannte Verzeichnis nennt folgende Scheiben nach der Reihenfolge ihrer Aufstellung:

---

<sup>1</sup> Douet d'Arcq, *Sceaux des Archives*, N<sup>o</sup> 5305. Leuridan, *Les Châtelains de Lille*, p. 127 et pl.

<sup>2</sup> Douet d'Arcq, *Op. cit.*, N<sup>o</sup> 5306.

<sup>3</sup> Archives Héraldiques Suisses. 1899. No. 1.

<sup>4</sup> Aeschlimann, Chronik von Burgdorf, p. 195.